

Par solidarité avec Eric Zemmour, j'affirme que la majorité des délinquants de notre pays est issue de l'immigration post-coloniale

Y aurait-il en France une milice au service de ceux qui agressent notre pays ? C'est la seule question possible après la condamnation, toute légère qu'elle soit, mais inacceptable, de Zemmour. **Légère** parce que les magistrats, loin du scandale de Fanny Truchelut, qui, sans moyens, sans relations, avait écopé en première instance de 8500 euros d'amende et 4 mois de prison avec sursis pour avoir simplement demandé à deux femmes voilées d'enlever leur voile dans les parties communes de son gîte, ont infligé une peine symbolique à Eric Zemmour qui se retrouve avec 2000 euros d'amende avec sursis et les dépens à payer. **Inacceptable** parce qu'elle lance un signal très fort et sans ambiguïté à tous ceux qui, comme Zemmour, osent dire le vrai.

En effet, le chef de diffamation n'a pas été retenu, ce qui suppose que Zemmour n'a rien inventé, mais celui d'incitation à la haine raciale, pour les mêmes propos, l'a été.

Autrement dit: nul ne peut empêcher que la vérité existe mais ELLE NE PEUT ETRE DITE QUE SI ELLE NE CONCERNE QUE DES FRANCAIS D'ORIGINE, QUI NE SOIENT NI BRONZES NI NOIRS DE SURCROIT. En effet, si je disais que la majorité des alcooliques violents ou des fumeurs de cannabis dégénérés sont français d'origine européenne, je ne saurais être poursuivie pour diffamation au cas où cela serait vrai, mais je vous fiche mon billet que PERSONNE, ABSOLUMENT PERSONNE N'AURAIT L'IDEE DE ME POURSUIVRE POUR INCITATION A LA HAINE RACIALE.

CQFD.

Par ailleurs, Eric Zemmour a été condamné, également, pour « incitation à la discrimination » (ce n'est pas drôle mais il y a de quoi mourir de rire) pour avoir dit qu'il était « normal de discriminer parce que discriminer c'est choisir ». Il ne serait donc plus normal, en France, de choisir l'employé qu'on engage, à partir du moment où se trouverait parmi les postulants une personne ne ressemblant pas à un Français d'origine. Faut-il instituer un délit de non-discrimination positive ?



Euh ! non, c'est plus compliqué que cela. S'il y a parmi les postulants de grands blonds aux yeux bleus, des châains aux yeux verts et des petits bruns râblés, on pourra sans difficulté

identifier les origines nordiques, d'Europe de l'Est, espagnoles ou italiennes de ceux-ci et, dans ce cas, l'employeur pourra choisir son employé et donc le « discriminer »...

Quel est donc le critère ?

Eh bien j'ai un scoop pour vous : les magistrats viennent, tout bonnement, de redonner vie à une conception dont tout le monde s'accordait à dire qu'elle n'avait pas de sens, celle de RACE.

Il est clair en effet que seuls ceux qui n'ont pas « le type

européen » sont susceptibles de déclencher une procédure pour « discrimination à la haine raciale ».

Sopo, Tubiana et Jakubowicz ont donc gagné le pompon avec cette affaire. Ils ont réhabilité la notion de race, le délit de facies et mis à l'index, en les soustrayant au sort commun, en les mettant dans un lieu d'asile garanti par la justice française, tous ceux qui ne sont pas, de façon explicite, d'origine européenne. **Qui aurait pu mieux faire pour alimenter le sentiment d'injustice, la haine de l'autre et donc le racisme?**

Quant à l'acharnement de SOS racisme sur la jeune étudiante en école d'infirmière qui a eu l'outrecuidance de [soutenir](#) que Zemmour avait raison, elle montre à la fois la peur panique qui s'empare des associations droidel'hommistes devant les yeux enfin grand ouverts d'un nombre croissant de Français et la teneur liberticide de cette association qui, au lieu de lancer le débat, de contre-argumenter, cherche à faire interdire, tout simplement, toute parole dont elle ne partagerait pas la teneur.

SOS racisme ? Des censeurs liberticides qui veulent empêcher la liberté d'expression et le peuple de penser. Au fait, cela ne correspond-il pas à la définition de l'extrême-droite et du fascisme ?

A qui le crime rapporte-t-il ?

Forcément, à ceux qui sont majoritaires dans les prisons, à ceux qu'on n'ose pas poursuivre de peur d'émeutes, à ceux qui osent occuper des rues et des stades publics sans égards pour le citoyen lambda qui ne peut passer dans sa rue ni pour le gamin qui ne peut jouer sa partie de foot, à ceux qui insultent les filles et les femmes décolletées, à ceux qui interdisent à leurs enfants d'assister aux cours de musique ou à ceux sur les origines du christianisme ou la shoah(1), à ceux qui martyrisent leurs condisciples juifs obligés de fuir

les écoles publiques...

Qu'on se rappelle, par exemple, les agressions contre la Technoparade, contre les manifestants du CPE, contre les lycéens en 2006 ; les insultes anti-blanc, les agressions gratuites contre les Français d'origine européenne, les appels à la haine des rappers. Tout ce que le journaliste Christian Jelen constatait, déjà, en 1998, dans son livre, *La Guerre des rues*.

Mais Sopo, Tubiana et Jacobowicz n'en ont cure. Ces miliciens se réjouissent, au contraire, d'avoir mis tous ces fauteurs de trouble à l'abri, pour des lendemains qui chantent que leur ont sans doute promis leurs amis. Peu leur importe les retombées épouvantables qui menacent les immigrés et descendants d'immigrés intégrés, assimilés qui risquent, par amalgame, de subir la vindicte populaire.

Ces miliciens ne s'en sortiront pas impunément. Pour commencer, si nous étions des milliers, des millions, à dire la même chose qu'Eric Zemmour, dans la rue, dans nos courriels, sur nos blogs, dans les commentaires de ceux-ci, sur les forums ... que pourraient faire nos nouveaux censeurs ?

Dites comme moi qu'Eric Zemmour n'a fait que dire une vérité, que ceux qui ont passé une journée au tribunal ou qui ont visité une prison ont pu constater, la majorité des délinquants de notre pays est issue de l'immigration post-coloniale. En agissant ainsi, nous affirmerons notre solidarité avec ce journaliste républicain et amoureux de son pays.

Aux armes, citoyens, affûtez vos plumes. On les aura.

Christine Tasin

<http://christinetasin.over-blog.fr/>

(1) Dernier rapport du Haut Conseil à l'Intégration.